

APPENDICE. (F.)

Montant d'amendes et confiscations jusqu'au 5e. Janv. 1813, 325 3 0½
 Montant reçu des Notaires, Arpenteurs et Protonotaires,
 en vertu de la 52e. Geo. III, Chap. 13e. 1723 14 9

126071 2 1

Balance dans la Caisse Publique le 5e. Janvier 1813,
 Dans les Comptes mis devant la Chambre la Balance susdite est comme
 suit savoir :

Balance en caisse en vertu des Actes de la 45e. Geo. III. Chap. 12,
 et 51e. Geo. III. Chap. 12e. spécialement appropriée pour le sou-
 tien et l'amélioration de la Navigation du Fleuve St. Laurent, du
 Bic à Montréal suivant le Compte No. 7, 417 10 9½
 Ditto en vertu de la 48e. Geo. III. Chap. 19e pour ditto ditto de
 Montréal au Lac St. François suivant le compte No. 8. 3136 8 2
 Ditto en vertu de la 45e. Geo. III. Chap. 13, et 51e. Geo. III.
 Chap. 1er. suivant le Compte No. 13, 14199 12 8½

£17753 11 7½
 0 0 8½

Différence,

£17753 12 4½

Cette différence vient de ce que sur le compte No. 12, il a été crédité
 trop peu de droits en vertu de la 35e. Geo. III.

Le montant crédité étant £19007 11 1 au lieu de £19007 11 10 l'autre demi den-
 nier étant autant de crédité de plus dans le Compte No. 12 de surplus non approprié le
 5e. Janvier 1812 que dans le Compte tel qu'exposé dans le rapport l'année dernière

Contre la Balance susdite de £14199 13 5 savoir £14199 12 8½ et 8¼d. on peut
 charger l'intérêt payé ou dû sur les Billets de l'Armée, et la dépense des différens Offi-
 ciers en vertu de l'Acte pour faciliter la circulation des Billets de l'Armée.

A la balance susdite on doit ajouter la somme de £1723 14 9 reçue des Notaires et
 Arpenteurs et qui par la loi demeure à la disposition de la Législature faisant ensemble
 la somme de £15923 8 2 Courant. Que le montant total des Warrants émanés par
 Son Excellence le Gouverneur en Chef, payables par le Receveur Général depuis le 6e.
 Janvier 1812 jusqu'au 5e. Janvier 1813, y compris £3644 16 2 courant pour les
 Dépenses de la Législature, paroît être de Courant, £113397 6 11

Que des sommes appropriées et chargées dans les Comptes Publics les sommes suivantes
 entr'autres sont en sus de la dépense.

Pour ériger des Prisons à Gaspé et à New-Carlisle, £ 2000 0 0
 Ditto ditto, aux Trois-Rivières, 10000 0 0

Votre Comité rapporte de plus que les Dépenses de la Législature continuent à être
 chargées, tel qu'exposé dans le dernier rapport, contre les Actes des 33e. et 35e. Geo.
 III conjointement, sans autorité suffisante, et la Balance de £6224 1 10 rapportée
 l'année dernière est maintenant augmentée à £8870 14 8. Votre Comité concourt en
 opinion avec le rapport de l'année dernière que cette manière de détailler les comptes devoit
 être autorisée et que les dépenses de la Législature devoient être généralement chargées
 sur les fonds non appropriés.